

<b>Commande de transport</b>		Date	
<b>ENTITE A FACTURER</b>			
Nom			
Adresse1			
Adresse 2			
Ville / Code Postal			
Telephone		Contact	
Si Entreprise Siret			
Si Entreprise N° TVA			

Donne ordre à la société AGT Salel d'effectuer la prestation correspondant au detail ci-dessous

<b>EXPEDITEUR</b>		<b>Mise à dispos le</b>	
Nom			
Adresse 1			
Adresse 2			
Ville / Code Postal			
Telephone			
Contact			

<b>DESTINATAIRE</b>		<b>Livraison le</b>	
Nom			
Ville / Code Postal			
Adresse 2			
Ville / Code Postal			
Telephone			
Contact			

Vehicule		Tarif du Transport HT	
Chassis		TVA 20%	0
Immatriculation		Net à payer TTC	0

<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>			

<b>REGLEMENT A LA COMMANDE</b>	
Virement	
Cheque	
Especes	

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

### ARTICLE 1.

Tout engagement, expédition ou opération quelconque, sauf conditions particulières, écrites, entre les parties, vaut acceptation des conditions ci-après citées.

Les engagements devront être confirmés par écrit, en précisant "le payeur "de la prestation.

### ARTICLE 2.

Notre responsabilité et les responsabilités du donner d'ordre sont déterminées par les articles 103 à 105 du Code du commerce ainsi que par le contrat type "voitures" n°2001-658 du 19 juillet 2001, modifié par Décret 2001-1363 du 28 déc 2001.

Le transporteur n'est notamment pas responsable des détériorations survenues aux marchandises par suite de leur vice propre ou de tout évènement considéré comme étant de la force majeure.

### ARTICLE 3.

Les véhicules qui nous sont confiés doivent être munis d'eau, d'huile, de carburant et d'antigel (du 1 octobre au 1 avril). Notre société ne sera en aucun cas responsable d'incidents mécaniques survenant au cours du transport, du fait de l'absence de ces produits. Les incidents survenant de l'état des véhicules (non roulant) ne peuvent engager la responsabilité du transporteur. Les pannes, grèves, neige, verglas, grêle, éboulement, sont considérés comme autant de force majeure.

### ARTICLE 4.

Les dates de départ ou d'arrivée sont données au client à titre indicatif et n'ont aucune valeur contractuelle. En cas de refus des marchandises par le destinataire, comme en cas de défaillance du destinataire pour quelque cause que ce soit, les obligations à l'égard du transporteur resteront à la charge du donneur d'ordre. En cas d'avarie ou autres dommages subi par la marchandise, aucun recours ne pourra être exercé contre le transporteur si les constatations régulières, réserves, n'ont été faites par le destinataire ou le réceptionnaire, réception de la marchandise et confirmées par courrier recommandé avec A .R .sous 48 heures, le cachet de la poste faisant foi.

### ARTICLE 5.

Nos prix sont stipulés révisables en fonction des hausses imposées éventuellement par nos fournisseurs avant l'exécution du contrat.

Les factures sont payables au comptant. A titre dérogatoire, des délais de paiement peuvent être consentis, aucun escompte ne sera accordé.

Article L.441-6 du code du commerce. Les délais de paiement ne sauraient être supérieurs à 30 jours, en cas d'infractions des sanctions pénales significatives de 15 000€ à 75 000€ sont prévues.

Toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit des intérêts de retard équivalents à dix fois le taux d'intérêt légal ainsi que le paiement d'une somme forfaitaire de quarante (40) euros due au titre des frais de recouvrement.

(Article L441-6 du Code du Commerce et tel que modifié par la loi n°2012-387 du 22 mars 2012 relative à la simplification du droit et à l'allègement des démarches administratives, soit actuellement 40 € fixé par le décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012.)

Dans le cas où les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité, il sera demandé une indemnisation complémentaire accompagné d'un justificatif.

#### **ARTICLE 6.**

En cas de contestation de quelque nature que ce soit, attribution exclusive de juridiction est faite après du Tribunal de Villefranche s/s-Tarare.

**AGT SALEL**

**Les Condamines Nord - BP 30048 - 68480 ANSE**

*Siret 482 108 123 00019 RCS Villefranche Tarare - APE 4941A*

*TVA N°FR61482108123*